

RISQUE DE POLLUTION AUTOUR DES CENTRES D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE : UNE BONNE GESTION POUR UN MEILLEUR CONTROLE

Salah DRAIDIA¹

¹Service de Géorisques et Environnement, Département de Géologie de l'Université de Liège. Quartier Agora Bâtiment B18, Allée du six Août, 14, 4000 Liège-Belgique. sdraidia@gmail.com, sdraidia@mail.ulg.ac.be,

Résumé :

La rareté des ressources en eau devient une problématique majeure dans beaucoup de régions dans le monde et particulièrement dans l'hémisphère sud. Il apparaît clairement que le besoin croissant de cette ressource en raison de l'explosion démographique et/ou la croissance économiques augmente significativement le degré de sa vulnérabilité et aggravant le risque de sa pollution, que ce soit en surface ou en souterrain. Et même si, cette situation devrait en théorie faire prévaloir les bonnes pratiques quant à l'exploitation et la protection de cette ressource, on constate malheureusement et pour des considérations multiples l'absence de planification efficace pour la préservation de cette richesse et sa protection contre la pollution dans beaucoup de pays qui ont d'ailleurs souvent le plus besoin.

Dans certains pays et pour des considérations multiples aussi, la prévention est devenue une procédure indispensable dans la bonne gestion de cette ressource. Ceci implique une protection par surveillance et suivi de l'évolution de la qualité de l'eau dans et autour des périmètres légaux de beaucoup d'activités (industrielle ou agricole) pouvant constituer un risque de pollution. Et c'est d'ailleurs dans le même objectif, qu'on a instauré depuis plus ou moins une vingtaine d'année dans les pays du Nord la protection des captages d'eau avec des périmètres de sécurité élaborés sur base de connaissances géologiques et hydrogéologique de la zone en question.

Dans ce cadre nous présenterons ici deux exemples de gestion de risques de pollution autour de deux Centres d'Enfouissement Techniques (CET) situés dans le sud de la Belgique. Cette mission a été confiée à un comité de suivi, pour les installations et le milieu avoisinant et qui est composé de membres scientifiques et administratifs de différentes disciplines touchant au domaine de l'eau et de l'environnement. Ce comité a veillé à la mise en place d'un plan de gestion élaboré pour contrôler l'efficacité des mesures de protection initialement installées, leur adaptation en cas de besoins, ainsi qu'une procédure d'intervention si une pollution est suspectée ou détectée.

Dans cette présentation nous aborderons certains détails de planification ainsi que des techniques utilisées pour surveiller, évaluer et éventuelle faire face à une contamination. Il s'agit dans notre cas d'un CET de classe 2, géré par une entreprise internationale spécialisée dans le secteur de la gestion de déchets, et d'un autre CET dédié à l'enfouissement de phosphogypse issue d'une activité industrielle chimique. Les deux sites se trouvant dans un cadre naturel avec un risque potentiel de pollution de cours d'eaux et d'eau souterraine. Les aspects, géologiques hydrogéologiques et hydrauliques seront abordés pour comprendre au mieux les enjeux ainsi que les dispositifs de gestion mis en place.

Mots clés : CET, protection des nappes, vulnérabilité des aquifères, qualité des eaux